



Réussite, Ethique et Citoyenneté

Collège privé musulman de Saint-Quentin-en-Yvelines

Lettre d'information de l'Institut

n°3
25 janvier 2010

Ouverture des inscriptions pour l'année scolaire 2010 / 2011

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de l'Institut. Ce dossier est à compléter et à retourner par courrier au collège accompagné des pièces demandées.

Pour la prochaine année, des places sont disponibles en classes de 6ème, 5ème et 4ème. Compte tenu des nombreuses sollicitations que nous recevons ces dernières semaines, nous vous invitons à déposer votre demande au plus vite, les dossiers complets étant traités par ordre d'arrivée.

La compagnie et la parole utiles

« Il est préférable de s'asseoir seul plutôt qu'en mauvaise compagnie; et il est préférable de s'asseoir en bonne compagnie plutôt que seul. Il est préférable de parler à celui en quête de savoir que de demeurer silencieux; mais le silence est préférable aux paroles futiles. » (Boukhari)



Portes ouvertes au collège le 31 janvier 2010

Venez découvrir l'établissement et rencontrer la direction de l'Institut le :

dimanche 31 janvier 2010 de 10h à 16h.



Pour une orientation choisie et non subie

Découvrir un métier,
Connaître les parcours scolaires,
Rencontrer des professionnels,
Être conseillé dans ses choix...

Tout cela et plus encore,

Venez le découvrir au **forum d'orientation** organisé par l'Institut le :

samedi 13 mars 2010 de 13h30 à 18h00.

Fête de l'Aïd el Adha et de la nouvelle année 1431 avec les familles au collège

Le 12 décembre 2009 dernier, un méchoui a été organisé pour célébrer avec les élèves, le corps enseignant et leurs familles la fête de l'Aïd el Adha avec quelque semaines de retard ainsi que la nouvelle année hégirienne 1431 avec cette fois ci une semaine d'avance.

L'odeur des moutons passés à la broche et des merguez du barbecue a partagé celle des mets apportés par les convives.

Un moment de partage très simple mais très chaleureux où chacun a pu ressentir l'attachement profond qui se construit autour du collège.



©lahcène ABIB

Un état de la situation financière de l'établissement

Le Groupe scolaire, actuellement hors contrat, met tout en oeuvre pour obtenir au plus vite le statut d'établissement sous contrat d'association avec l'Etat ; ce statut représente la norme pour la quasi-totalité de l'enseignement privé. En effet, 97,9 % des élèves scolarisés dans le secondaire privé (collèges et lycées) le sont dans un établissement sous contrat.

Dans l'attente de ce statut qui permet l'obtention de financements publics, le groupe scolaire doit équilibrer son budget de fonctionnement par ses propres moyens, en appelant en particulier le soutien de bienfaiteurs et mécènes.

Pour sa première année, avec deux classes, le budget de l'établissement s'élève à 165 000 €. Celui-ci recouvre les salaires des personnels enseignants et d'éducation, les loyers et charges ainsi que les frais de matériels et fournitures scolaires.

Afin de ne pas pénaliser les familles les plus modestes, la cotisation scolaire ne couvre qu'une partie des coûts de scolarité et est variable en fonction des ressources.

Au total, ces cotisations, 55 000 €, représentent un tiers du budget total.

Sur les 110 000 € manquant pour équilibrer le budget, 70 000 € sont d'ores et déjà financés au travers de l'apport initial de l'Institut et des aides de particuliers reçues depuis la rentrée. Qu'ils en soient ici remerciés.

Il demeure à ce jour un manque de 40 000 € qu'il est nécessaire de collecter dans les prochains mois pour assurer à l'établissement et ses élèves les garanties d'un développement serein et qualitatif.

Nous appelons chacun à contribuer selon ses capacités à la réussite de ce défi.



Nous vous formulons nos meilleurs voeux de bonheur, de paix et de réussite dans vos projets à l'occasion de ces nouvelles années 1431 et 2010.